



Comité syndical

25/03/2023 – MAGNIERES

Appel

excusés :

Alain AUBERTIN, Christian CUNY, Pierre BERGE, Sylvie HONGNIAT, Pascal KREITER, Garipan LALLEMAND, Benoît LARIQUE, Martial LEBLOND, Jocelyne MARCHAL, Julien MERCIER, Serge ROUSSEL, Jacques SCHENCK, Yolande SIMANSKI

Quorum

membres en exercice = 72

quorum = 37

membres présents = 39

pouvoirs : 4

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- décisions du Bureau et du Président
- point sur le suivi du contrat de concession de service « distribution »
- point sur le suivi du contrat de prestation de service « production »
- avancement PPI 2021-2025
- convention de partenariat « intérim » 2023-2026 avec le CDG54
- avenant n°1 « règlement de service » au contrat de concession de service public « distribution »
- budget du syndicat 2023 : DM n°1
- budget de la régie production 2023 : DM n°1
- questions diverses

Délibération n°2023-01

DESIGNATION : SECRETAIRE DE SEANCE Michel DUPALUT

INFORMATION

Décisions du Bureau Syndical

SYNDICAT : 20/03/2023

DECISION n°2023-01 : avenant n°1 à la convention de gestion « assurance prévoyance » 2019-2024 avec le CDG54 ;

DECISION n°2023-02 : avenant n°1 à la convention de partenariat « forfait de base » 2020-2026 avec le CDG54 ;

DECISION n°2023-03 : convention de partenariat « médecine professionnelle » 2022-2026 avec le CDG54 ;

INFORMATION

Décisions du Président

MARCHES PUBLICS SYNDICAT :

PC portable secrétariat : C2Point – 1 010,00 € HT

Imprimante-scanner secrétariat : UGAP – 407,67 € HT

SPS travaux Damas au Bois : APAVE – 2 000,00 € HT

Formation + test AIPR concepteur : IEFP – 250,00 € HT

Installation logiciels Cosoluce : ADM54 – 150,00 € HT

Renouvellement branchement plomb Domptail en l'Air : SAUR – 1 727,40 € HT

Sondage canalisation Einvaux : SAUR – 1 266,00 € HT

Déplacement purge et branchement Einvaux : SAUR – 3 616,95 € HT

INFORMATION

Décisions du Président

MARCHES PUBLICS REGIE PRODUCTION :

Pose analyseurs turbidité et chlore au réservoir Saint-Germain : SUEZ – **1 210,00 € HT**

SPS démolition ancienne station : Bureau Veritas – **950,00 € HT**

Sécurisation du fonctionnement « production » : DEGREMONT – **13 650,00 € HT**

INFORMATION

Suivi du contrat de concession de service « distribution »

Modélisation des réseaux – étude patrimoniale :

- rappel : prestations incluses au contrat SAUR
- présentation par le responsable du service hydraulique SAUR le 7 mars
- confirme le bien fondé des opérations inscrites au PPI (renouvellements, gestion des pressions)
- laisse présager les orientations du futur schéma directeur (à prendre en compte dans l'étude diagnostic globale)

Lavages cuves réservoirs réalisés : Jeumont, Clayeures, Barbé, Cimetière, Marçat

Reprises fouilles de l'hiver :

- 26 sites pour 108 m² d'enrobé à chaud
- 7 sites pour 20 m² de béton
- Campagne « Ouest de Rozelieures » le 23/03
- Campagne « Est de Rozelieures » le 29/03

PGSSE : réunion PRPDE le 18 avril (fiches réservoirs, module 2)

INFORMATION

Suivi du contrat de prestation de service « production »

Essais de garantie UPEP : consultation en cours - dépouillement le 30/03

- Objectif : recruter un bureau de contrôle indépendant pour effectuer des mesures et des vérifications sur les garanties souscrites par Degremont : efficacité filière de traitement, consommation réactifs, consommation électricité ...
- Périodes :
 - Essai principal : 1 semaine, quel que soit le temps, en juin 2023
 - Option en cas de fortes précipitations : sur 3 jours avant fin septembre 2023

Nettoyage réservoir : réalisé

Lavage cuve réservoir : reporté car besoin de changer la vanne d'isolement

Vis sans fin alimentation charbon actif en grains : cassée, en cours de réparation

Changement de personnel affecté au contrat : accepté

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

I. EQUIPEMENT RESEAU

A. SECTORISATION + B. STABILISATION :

- Site Haigneville attribué à SAUR ;
- 18 autres : DT réalisées
- Consultation SPS : à venir
- Consultation travaux : ensuite

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

IV. RENOUVELLEMENT OUVRAGES

A. MISE EN CONFORMITE - SECURITE DES RESERVOIRS :

- dossier mené avec SAUR dans le cadre du PGSSE « volet distribution »
- à l'ordre du jour de la réunion du 18 avril 2023

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

IV. RENOUELEMENT OUVRAGES

B. ANTI-INTRUSION-VIGIPIRATE :

- 1ère partie terminée en septembre 2021
- 2^{ème} partie terminée en février 2022
- fin à réaliser dans le cadre du PGSSE volet « distribution » - à l'ordre du jour de la réunion du 18 avril 2023

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

V. RENOUELEMENT « plan de relance »

- Rappel 1 : les 2 communes de Damas et de Rozelieures ont demandé ces travaux de renouvellement pour pouvoir ensuite procéder à l'enfouissement des réseaux secs et/ou à la réfection de la voirie (aménagement, chaussée). La commune de Villacourt souhaitait grouper ces travaux avec l'assainissement collectif ;
- Rappel 2 : les communes financent 66% (offres de concours) et les aides du plan de relance AERM viennent en déduction de cette participation.

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

V. RENOUVELLEMENT « plan de relance »

A. VOIRIE – ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS

DAMAS AUX BOIS :

- Marché de travaux : BONINI SAS
- Début période de préparation : 15/12/2022
- SPS APAVE notifié
- Démarrage phase travaux : avril 2023

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

V. RENOUELEMENT « plan de relance »

A. VOIRIE – ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS

ROZELIEURES :

- Projet initial abandonné (pas d'aides AERM)
- Schéma directeur aménagement urbain en cours
- Première phase travaux Rue du Capitaine Durand
- Groupement de commande Commune – SIE envisagé
- Travaux en 2023 – 2024

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

V. RENOUVELLEMENT « plan de relance »

B. VOIRIE – ASSAINISSEMENT

VILLACOURT :

Travaux AEP canalisation FØ150 réalisés de l'entrée d'agгло à la place du Calvaire. [Reprise branchements terminée sur ce secteur avec réfections privatives de bonne qualité.](#)



Travaux d'AEP démarrés depuis la place du Calvaire vers la rue Sadi Carnot.

L'information complémentaire aux riverains est faite par la Mairie. Le chef de chantier prend rendez-vous avec les abonnés au fur et à mesure des renouvellements afin de définir les modalités techniques.

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

V. RENOUVELLEMENT « plan de relance »

B. VOIRIE – ASSAINISSEMENT

VILLACOURT :



Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

VI. RENOUVELLEMENT « hors relance »

- Rappel 1 : la commune de Essey-la-Côte a demandé ces travaux de renouvellement pour améliorer la défense incendie sur la commune ;
- Rappel 2 : la commune finance 80% et il n'y a pas d'aides du plan de relance AERM
- Souhait de la commune de démarrer rapidement : montant inférieur à 100 k€ donc possibilité de marché sans mise ni concurrence ni publicité (choix de la commune = BONINI). Le SIE ne garantit pas l'atteinte des performances DECI sans modélisation.

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

VIII. SECURISATION

Rappel : orientation ne dépendant pas que du syndicat

Réflexion en cours sur le programme de travaux à arrêter

Convention d'assistance pour refonte convention à l'étude

Révision du PPI à l'issue

Information

Avancement des dossiers PPI 2021-2025

IX. URGENCES PGSSE

B. IMPREVUES

- Branchement plomb à Domptail en l'Air : début 2023
- Déplacement purge quartier de la gare à Einvaux : début 2023

Délibération n°2023-02

Convention de partenariat

« intérim 2023-2026 »

Avec le **CDG FPT 54**

- Recrutement catégorie B filière technique infructueux, donc la réalisation du PPI prend du retard
- Proposition : adhérer au service « intérim » du Centre de Gestion FPT 54
- Art. L452-44 du CGFP « missions temporaires »
- Mise à disposition d'un agent administratif pour décharger temporairement celui du syndicat sur les activités administratives et comptables courantes ou spécialisées

Délibération n°2023-02

La mission recouvre :

- la recherche de candidats
- les formalités de recrutement
- la gestion du contrat, de la situation administrative et de la paie de l'agent mis à disposition
- la gestion de la fin de contrat de l'agent mis à disposition.

Chaque personnel intérimaire effectue une période d'essai fixée comme suit :

- mise à disposition d'une durée d'une semaine au plus : pas de période d'essai
- mise à disposition d'une durée de plus d'une semaine et de moins de 2 mois : une journée d'essai par semaine de travail
- mise à disposition d'une durée de plus de 2 mois et de moins de 6 mois : deux semaines d'essai
- mise à disposition d'une durée de plus de 6 mois : trois semaines d'essai.

Chaque mois, un rapport d'activité est complété et signé par le personnel intérimaire et l'autorité territoriale de la collectivité d'accueil.

Le rapport d'activité fait apparaître :

- les tâches confiées, les jours et heures de travail ;
- les appréciations de l'autorité territoriale de la collectivité d'accueil sur le déroulement de la mission.

Il est adressé au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle - Missions facultatives avant le 5 du mois N+1.

Délibération n°2023-02

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle - Missions facultatives verse au personnel intérimaire une rémunération correspondant à son grade et son échelon. Elle comprend un traitement indiciaire, un régime indemnitaire conforme à la délibération en vigueur et, le cas échéant, une indemnité de résidence, un supplément familial de traitement et une indemnité de congés payés.

Forfait lié aux frais de recrutement : 210 €

Coût mensuel de mise à disposition : 279 €

Frais de déplacement : remboursement à l'agent sous réserve de l'accord de la collectivité

Annulation d'une demande de mise à disposition : 166 €

Rémunération selon le grade et l'échelon de l'agent proposé

Délibération n°2023-03

CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE « DISTRIBUTION » AVENANT n°1

rappel : règlement du service adopté par délibération le 17/12/2022

objet de l'avenant : intégrer le nouveau règlement du service au contrat

contenu de l'avenant : le nouveau RDS remplace l'annexe n°3 au contrat initial

Le contrat reste inchangé, seule l'annexe 3 est concernée

Délibération n°2023-04

DM1 – budget principal 2023

Ajuster l'amortissement des subventions (opérations d'ordre) :

Subventions : + 5 k€ en recettes d'exploitation et en dépenses d'investissement

Ajuster le montant des crédits sur l'opération d'investissement n°166 :

+ 1802,86 € au 203 (av1 MOE Villacourt suite à calcul honoraires définitifs)

Prévoir les crédits nécessaires à l'intégration des études et des travaux :

Opération d'ordre pour 35 000,00 € en dépenses et en recettes d'investissement

Prévoir les crédits nécessaires à l'équilibre de la section d'investissement:

Opération d'ordre entre sections : 6 612,13 €

Intégrer les résultats et les prévisions d'affectation (0 € au 1068)

Délibération n°2023-04

DM1 – budget principal 2023

SECTION D'EXPLOITATION	BP2023	Après DM1
Dépenses d'exploitation 2023	1 137 850,00 €	1 144 462,13 €
Recettes d'exploitation 2023	660 013,00 €	665 013,00 €
Excédent d'exploitation prévisionnel 2022	600 000,00 €	678 906,05 €
Total recettes d'exploitation 2023	1 260 013,00 €	1 343 919,05 €
Excédent prévisionnel d'exploitation 2023	+ 122 163,00 €	+ 199 456,92 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RAR en dépenses d'investissement 2022	2 971 620,24 €	2 971 620,24 €
Dépenses d'investissement 2023	240 000,00 €	281 802,16 €
Total dépenses d'investissement 2023	3 211 620,24 €	3 253 422,40 €
RAR en recettes d'investissement 2022	2 236 310,27 €	2 236 310,27 €
Recettes d'investissement 2023	875 500,00 €	917 112,13 €
Solde prévisionnel 2022 reporté	100 000,00 €	133 112,93 €
Total recettes d'investissement 2023	3 211 810,27 €	3 286 534,53 €
Solde prévisionnel d'investissement 2023	+ 190,03 €	33 112,13 €

Délibération n°2023-05

DM1 – budget régie 2023

Inscrire les frais de démolition de l'ancienne station en charges d'exploitation soit :

+ 49 k€ au 615

- 49 k€ au 2313 opération 011

Prévoir les crédits relatifs aux factures SUEZ 2022 reçues en 2023 :

+ 640 € au 6063 (fournitures)

+ 33900 € au 611 (prestations de service)

Prévoir les crédits nécessaires à l'intégration des études et des travaux :

Opération d'ordre pour 4 103 000,00 € en dépenses et en recettes d'investissement

Intégrer les résultats et les prévisions d'affectation (67 986,57 € au 1068)

Prévoir le virement de la section de fonctionnement pour équilibrer la section d'investissement

Délibération n°2023-05

DM1 – budget régie 2023

Ajuster les dotations aux amortissements des immobilisations et l'amortissement des subventions (opérations d'ordre) :

Dotations : + 58 240 € en dépenses d'exploitation et en recettes d'investissement
(total = 236 240 € pour 2023)

Subventions : + 28,5 k€ en recettes d'exploitation et en dépenses d'investissement
(total = 48500 € pour 2023)

Prévoir la sortie de l'inventaire des biens non amortis et rattachés à l'ancienne station de traitement mise à la réforme (opérations d'ordre) :

13 k€ en charges d'exploitation et en recettes d'investissement

Créer une opération d'investissement 014 « mise en conformité château d'eau » :

2 k€ au 203 + 48 k€ au 2156 soit un total de 50 k€

Délibération n°2023-05

DM1 – budget régie 2023

SECTION D'EXPLOITATION	BP 2023	Après DM1
Dépenses d'exploitation 2023	618 000,00 €	877 316,27 €
Recettes d'exploitation 2023	545 000,00 €	673 500,00 €
Résultat prévisionnel 2022 reporté	100 000,00 €	370 943,22 €
Total recettes d'exploitation 2023	745 000,00 €	1 044 443,22 €
Résultat prévisionnel d'exploitation 2023	127 000,00 €	167 126,95 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RAR en dépenses d'investissement 2022	67 904,57 €	67 904,57 €
Dépenses d'investissement 2023	324 276,27 €	4 456 776,27 €
Total dépenses d'investissement 2023	392 180,84 €	4 524 680,84 €
RAR en recettes d'investissement 2022	311 465,41 €	311 465,41 €
Recettes d'investissement 2023	178 000,00 €	4 456 776,27 €
Solde prévisionnel 2022 reporté	70 000,00 €	- 311 547,41 €
Prévision d'affectation du résultat 2022	0 €	67 986,57 €
Total recettes d'investissement 2023	559 465,41 €	4 524 680,84 €
Solde prévisionnel d'investissement 2023	+ 167 284,57 €	+ 0,00 €

Questions diverses :

Réflexion sur l'avenir du syndicat au 01/01/2026

Visite DGS ARS GRAND EST le 11/04/2023

Prochaine réunion :

Samedi 24 juin 2023 (à SAINT-GERMAIN)

RAD 2022, rapport d'exploitation régie 2022, CA 2022, affectation
résultat 2022, BS 2023, tarifs VEG 2024 ?